



RAPPORT ANNUEL 2025

Décembre 2025



À l'horizon des prochaines années, la CAPE s'engage à consolider les mécanismes de gouvernance, à innover dans les approches de protection et à promouvoir une culture de prévention et de responsabilité partagée.

L'année 2025 a été une année charnière pour la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE), marquée par le renforcement des mécanismes de prévention, de protection et de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité au Sénégal. **Dans un contexte national et international marqué par des mutations sociales et numériques profondes, notre engagement est demeuré constant : placer l'enfant au cœur de l'action publique et garantir l'effectivité de ses droits.**

Sous l'impulsion du Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités, la CAPE a poursuivi la mise en œuvre de programmes structurants visant à lutter contre toutes les formes de violences faites aux enfants, notamment les violences numériques, l'exploitation, la mendicité et les situations de rue. Les résultats obtenus en matière de prévention, de sensibilisation, de retrait et de retour en famille des enfants témoignent des efforts conjoints de l'État, des collectivités territoriales,

des partenaires techniques et financiers, ainsi que des acteurs de terrain.

L'année 2025 a également consacré un tournant décisif dans la protection des enfants en ligne, avec l'intensification des campagnes de sensibilisation, le renforcement des capacités des acteurs de la protection et la promotion du signalement des infractions cybercriminelles. À ce titre, la mise en place de plateformes numériques de signalement et l'appel à une meilleure interopérabilité des dispositifs existants constituent des avancées majeures vers un environnement numérique plus sûr et plus inclusif pour les enfants. Par ailleurs, la CAPE a contribué au système de protection des enfants, en participant aux initiatives nationales et internationales en matière de protection et de promotion des droits des enfants. Cette orientation stratégique répond à notre volonté d'améliorer l'efficacité des interventions, la transparence des actions et l'accessibilité des services pour les populations les plus vulnérables.

Les acquis de 2025 n'auraient pu

être possibles sans l'engagement remarquable des équipes techniques, des services déconcentrés de l'État, des organisations de la société civile, des partenaires au développement et des communautés. Je tiens à leur exprimer ma profonde gratitude, tout en réaffirmant la nécessité de renforcer la synergie d'actions pour relever les défis persistants.

À l'horizon des prochaines années, la CAPE demeure résolument engagée à consolider les mécanismes de gouvernance, à innover dans les approches de protection et à promouvoir une culture de prévention et de responsabilité partagée. Ensemble, continuons à œuvrer pour un Sénégal où chaque enfant grandit dans un environnement sûr, protecteur et respectueux de ses droits.



Mbayand DIOP

Coordonnatrice de la Cellule
d'Appui à la Protection de
l'Enfance (CAPE)

Sommaire

Présentation de la CAPE et de ses missions

Sigles et abréviations

Introduction

- I.** Programme de protection des enfants en ligne
- II.** Appui au renforcement du système national de protection de l'enfant
- III.** Appuyer les travaux d'études et de recherches sur la protection des enfants et la capitalisation et vulgariser les bonnes pratiques.
- IV.** Appui aux enfants et aux structures de prise en charge
- V.** Représentation et participation
- VI.** Contraintes et difficultés rencontrées

Présentation de la CAPE

La Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE) créée sous l'initiative du Président de la République par arrêté Présidentiel No 02131 du 12 mars 2008, est une structure d'appui à la protection et à la promotion des droits de l'enfant.

Aujourd'hui logée au Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités par décret portant organisation du Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des enfants 2023), elle contribue à l'élaboration de la politique de protection de l'enfant. Elle est chargée de :



Appuyer l'élaboration et l'exécution d'une politique nationale de protection de l'enfant ;



Contribuer au suivi et à l'évaluation de la situation de l'enfant en relation avec les ministères concernés ;



Appuyer la prise en charge des enfants vulnérables ;



Appuyer les travaux d'études et de recherches sur la protection des enfants et la capitalisation et vulgariser les bonnes pratiques.

Placée sous la tutelle du Cabinet du Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités, la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance est dirigée par un coordonnateur nommé par arrêté Ministériel.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AACID : Appui Institutionnel au Système de Protection de l'Enfance au Sénégal

AE-CP : Autorisations d'Engagement – Crédits de Paiement

AFE : Action Femme Enfant

AFEPC : Association des Familles d'Enfants atteints de Paralysie Cérébrale

AMC : Affaires Mondiales Canada

ANPECTP : Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ASEDEME : Association Sénégalaise pour la Déficience Mentale

AT/RFP : Assistance Technique à la Réforme des Finances Publiques

CAEDBE : Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant

CAPE : Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance

CDPE : Comité Départemental de Protection de l'Enfant

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

CenHTRO : Centre de Recherche et de Sensibilisation sur la Traite des Personnes

CEPSE : Cellule d'Études, de Planification et de Suivi-Évaluation

CFJ : Centre de Formation Judiciaire

CICES : Centre International du Commerce Extérieur du Sénégal

CNLTP : Cellule Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes

CNRA : Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel

CMR : Cadre de Mesure du Rendement

CMU : Couverture Maladie Universelle

CONAFE : Coalition Nationale des Associations et ONG en Faveur de l'Enfance

COSAED : Collectif des Structures d'Appui aux Enfants et Jeunes en Difficulté

COSYDEP : Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Éducation Publique

CPA : Centre de Premier Accueil

CRC : Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies

DDH : Direction des Droits Humains

DEPP : Direction de l'Évaluation des Programmes et Projets

DGDCPE : Direction Générale du Développement Communautaire et de la Promotion de l'Équité

DGCSSI : Direction Générale du Chiffre et de la Sécurité des Systèmes d'Information

DPDPE : Direction de la Promotion des Droits et de la Protection des Enfants

DPPD : Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses

EPU : Examen Périodique Universel

GRIDE : Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Droits de l'Enfant

HCDH : Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme

IMC : Infirmité Motrice Cérébrale

INEFJA : Institut National d'Éducation et de Formation des Jeunes Aveugles

IPS : Institut de Pédiatrie Sociale

JEA : Journée de l'Enfant Africain

LPSD : Lettre de Politique Sectorielle de Développement

MAC : Maison d'Arrêt et de Correction

MDG : Maison de la Gare

MCTN : Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique

MIFASS : Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONLPL : Observatoire National des Lieux de Privation de Liberté

ONPN : Office National des Pupilles de la Nation

ONUDD : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime

PANGVBG : Plan d'Action National de lutte contre les Violences Basées sur le Genre

PAN-FPS : Plan d'Action National Femmes, Paix et Sécurité

PAP : Projet Annuel de Performance

PAPEL : Programme d'Actions de Protection des Enfants en Ligne

PAIPES : Projet d'Appui Institutionnel au Système de Protection de l'Enfant au Sénégal

PDEF : Partenariat pour le Développement de l'Enfant et de la Famille

PEL : Protection des Enfants en Ligne

PEIS : Politique d'Éducation Inclusive et Spécialisée

PIP : Plan d'Investissement Public

PNA : Pharmacie Nationale d'Approvisionnement

PRIEEG : Projet de Renforcement Institutionnel pour l'Égalité de Genre

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SISE : Système Intégré de Suivi-Évaluation

SNPE : Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant

SNPECTP : Semaine Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

USAID : Agence Américaine pour le Développement International

Introduction



Dans la continuité des engagements internationaux auxquels le Sénégal a souscrit, la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance du Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités œuvre à renforcer l'intégration des standards internationaux de protection de l'enfant dans l'ensemble de ses programmes et projets. Ce rapport annuel présente les actions phares menées, en conformité avec la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant (SNPE), dont la vision est d'offrir, à travers un système intégré, un environnement protecteur pour tous les enfants, leurs familles et leurs communautés contre toute forme de maltraitance, de négligence, d'abus, d'exploitation et de violence.

La CAPE a mise en œuvre des programmes et projet en faveur de l'enfance, ces actions s'inscrivent notamment dans :

- le renforcement de la protection des enfants contre les abus et l'exploitation en ligne ;
- le déploiement du Projet d'Appui Institutionnel au Système de Protection de l'Enfant au Sénégal (PAISPES) pour améliorer la coordination sectorielle ;
- le soutien aux enfants en situation de grande vulnérabilité ;
- le programme Médias et droits de l'enfant ;

Ainsi, ce rapport annuel est structuré autour des axes suivants :

- I.** Programme de protection des enfants en ligne
- II.** Renforcement du système national de protection de l'enfant
- III.** Programme Médias et droits de l'enfant
- IV.** Appuyer les travaux d'études et de recherches sur la protection des enfants et la capitalisation et vulgariser les bonnes pratiques
- V.** Appui aux enfants et aux structures de prise en charge
- VI.** Représentation et Participation
- VII.** Contraintes et difficultés rencontrées

À travers ce rapport, la CAPE renouvelle son engagement pour le bien-être et la protection effective des enfants au Sénégal, en s'appuyant sur un système intégré, innovant et résilient.



Programme de protection des enfants en ligne





Avec l'essor rapide des technologies numériques, l'internet occupe aujourd'hui une place centrale dans la vie quotidienne des enfants et des adolescents. Il constitue un puissant outil d'apprentissage, de communication, de socialisation, de créativité et de divertissement. **Toutefois, son utilisation non encadrée expose les enfants à de nombreux risques, notamment l'addiction aux écrans, l'exposition à des contenus inappropriés, la divulgation de données personnelles, les mauvaises rencontres en ligne, le cyberharcèlement, les atteintes à la cybersécurité ainsi que les violences sexuelles facilitées par le numérique.**

Face à ces menaces croissantes et aux effets négatifs reconnus de l'usage excessif de l'internet sur le développement et le bien-être des enfants, il est devenu impératif de mettre en place des approches structurées et durables de protection des enfants en ligne. Ces approches doivent allier prévention, sensibilisation, renforcement des capacités des acteurs, participation communautaire et mécanismes efficaces de signalement.

Dans ce cadre, le Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités, à travers la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE), point focal de l'Union Africaine pour la protection des enfants en ligne, a intensifié ses actions de sensibilisation et de plaidoyer sur l'ensemble du territoire national.

Des campagnes ont été menées sous forme de caravanes et d'activités communautaires dans toutes les régions du Sénégal afin d'informer les populations sur les dangers liés à l'utilisation de l'internet et de promouvoir une utilisation responsable et sécurisée du numérique par les enfants.

En 2025, la CAPE a orienté ses interventions autour de deux axes majeurs complémentaires. D'une part, le renforcement de capacités au profit des membres des Comités Départementaux de Protection de l'Enfance (CDPE) et des jeunes pairs éducateurs et d'autre part, des activités de sensibilisation, menées dans les départements de Ziguinchor et de Sédhiou, ciblant les communautés éducatives.

Ces actions ont contribué à une meilleure compréhension des dangers liés à l'utilisation de l'internet, à la promotion des bonnes pratiques numériques et à la diffusion des dispositifs de signalement, notamment la ligne Allô 116 et la plateforme boleko.sn, renforçant ainsi la prévention et la protection des enfants en ligne au niveau national.

1. Atelier de formation des CDPE et des jeunes pairs éducateurs des régions de Kédougou et Diourbel sur la protection des enfants en ligne



Pour finaliser ses activités de renforcement de capacités auprès des acteurs de la protection de l'enfant, un atelier de formation a été organisé au profit des acteurs des Comités Départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE) et des pairs éducateurs des régions de Kédougou et de Diourbel sur la protection des enfants en ligne, en avril 2025. Cette rencontre visait à améliorer les connaissances des acteurs de première ligne et des jeunes afin qu'ils servent de relais au niveau local en matière de prévention, de sensibilisation et de signalement des abus numériques. À cet effet, **vingt-deux (22) acteurs**, dont **13 membres des CDPE**, **3 pairs éducateurs** et **6 acteurs de la protection de l'enfant** ont été outillés sur le cadre juridique national et international, la cybersécurité, la cybercriminalité et les bonnes pratiques d'une utilisation

responsable des réseaux sociaux, ainsi que sur les bonnes pratiques.



Résultat obtenu

L'activité a permis d'améliorer la maîtrise des mécanismes de signalement (ligne 116 et plateformes spécialisées) et de formuler des recommandations pour :

- renforcer la coordination, le référencement des cas,
- renforcer la législation en matière de PEL ;
- redynamiser les CDPE, pour avoir un système intégré et opérationnel de PEL .

2. Campagne de sensibilisation au niveau des écoles des département de Ziguinchor et Sédhiou



L'année 2025 a été marquée par la campagne de sensibilisation sur la PEL dans les régions de Ziguinchor et de Sédhiou en mai 2025, avec pour objectif de prévenir les risques liés à l'usage d'Internet chez les enfants, de promouvoir une culture de protection numérique et de renforcer les mécanismes de signalement des abus en ligne. Cette activité a démarré par des rencontres avec les Préfets des départements de Ziguinchor et de Sédhiou pour une visite courtoise et une réunion technique avec les membres du CDPE afin de partager les objectifs de la mission et de voir le niveau d'organisation et d'implication des acteurs.

À Ziguinchor, la campagne a couvert huit (08) établissements scolaires et deux centres d'accueil, touchant **plus de 500 élèves, enseignants et acteurs communautaires** à travers des sessions interactives, la diffusion de supports éducatifs et la promotion des outils de signalement tels que la ligne 116 et la plateforme boleko.sn.

À Sédhiou, les activités ont été menées dans plusieurs établissements, notamment les CEM Fodé Kaba Doumbia, Amadou Mapathé Diagne, Momodou Mané, Ndiendé, Bouno, Samsamba, Nguindir, ainsi qu'au lycée de Marssassoum, permettant de conscientiser **plus de 400 élèves et une cinquantaine (50) de membres de la communauté éducative.**



Etablissements et acteurs sensibilisés sur la PEL – 2025

	Élèves sensibilisés	Communauté éducative (enseignants, responsables)	Total
Ziguinchor	400	100	500
Sédhiou	400	50	450
Total	800	150	950

Résultats obtenus

Ces campagnes de sensibilisation ont permis de toucher 950 personnes, principalement des élèves, des enseignants et des membres de la communauté éducative dans les régions de Ziguinchor et de Sédhiou, contribuant ainsi à une meilleure connaissance des risques liés à l'utilisation de l'internet et aux dangers du numérique.

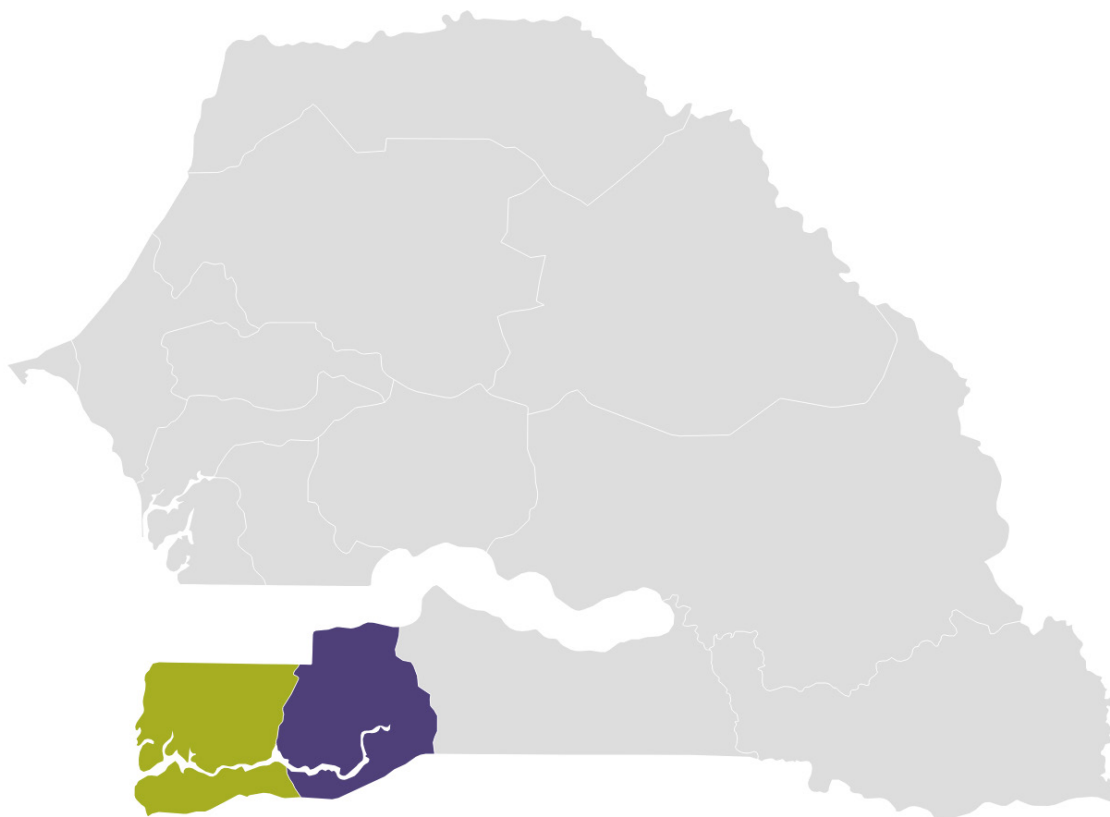
Ces actions ont renforcé la compréhension des mécanismes de prévention et de signalement des abus en ligne au sein du milieu scolaire. Par ailleurs, la visibilité des activités a été renforcée par la mobilisation des acteurs locaux et éducatifs, favorisant la diffusion des messages de sensibilisation et l'appropriation des enjeux de la protection des enfants en ligne au niveau local.

Dans les deux régions, l'implication active des autorités locales et des CDPE a favorisé une dynamique locale de prévention durable, assortie de recommandations visant :

- l'intégration de la protection numérique dans les programmes scolaires,
- l'extension des campagnes aux écoles primaires et aux daaras,
- le renforcement du soutien technique et financier aux CDPE.

Régions / Départements

- Sédhiou
- Ziguinchor



Sédhiou 400 Elèves 50 Enseignants et responsables 450 Total ; Ziguinchor : 400élèves, 100 enseignants et responsables; 500 Total

3. Campagne digitale CAPE 2025

Pour toucher d’autres cibles actives sur le net et les réseaux sociaux, la CAPE a lancé encore une fois une campagne de sensibilisation digitale autour de la problématique. Cette campagne d’une durée d’un mois avait pour objet de er les populations à travers les réseaux sociaux et encourager les bonnes pratiques en ligne pour assurer un environnement numérique sûr.

3.1. Performances



3.2. Donnée démographique : Âge

Âge ↑	Clics	Impr.	CTR
18-24	274	120 384	0,23 %
25-34	577	264 082	0,22 %
35-44	510	229 872	0,22 %
45-54	602	293 455	0,21 %
55-64	710	311 011	0,23 %
65 ans et +	617	241 461	0,26 %
Inconnu	598	269 669	0,22 %
Total : tranches d'âge	3 888	1 729 934	0,22 %

3.3. Donnée démographique : Genre

Sexe ↑	Clics	Impr.	CTR
Femme	338	132 041	0,26 %
Homme	3 282	1 487 910	0,22 %
Inconnu	268	109 983	0,24 %
Total : sexes	3 888	1 729 934	0,22 %

3.4. Performance : Appareils

Type d'appareil	↓ Clics	Impr.	CTR
Mobiles	3676	1 548 486	0,24 %
Ordinateurs	212	181 482	0,12 %
Tablettes	0	7	0,00 %
Écrans TV	0	7	0,00 %
Total : campagne ?	3888	1 729 982	0,22 %

3.5. Performance : Emplacement

Contenu	↓ Clics	Impr.	CTR
www.seneneews.com	2 583	1 093 945	0,24 %
senego.com	588	319 245	0,18 %
wiwsport.com	581	251 029	0,23 %
www.leral.net	130	60 347	0,22 %
www.seneweb.com	6	5 440	0,11 %
Total : emplacements ?	3888	1 730 006	0,22 %



Renforcement du système national de protection de l'enfant

La CAPE a initié des partenariats stratégiques pour le compte du Ministère et a contribué à quelques actions visant à renforcer la politique de protection de l'enfant qui se déclinent comme suit :



1. Exécution du Projet d'Appui Institutionnel au Système de Protection de l'Enfance au Sénégal (PAISPES)



L'année 2025 a été marquée par une étape décisive dans la mise en œuvre du Projet d'Appui Institutionnel au Système de Protection de l'Enfance au Sénégal (PAISPES). Placé sous la coordination de la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE), ce projet traduit l'une des missions fondamentales de la Cellule : **appuyer l'élaboration et l'exécution des politiques en matière de protection de l'enfant.**

Fruit du partenariat tripartite entre le Ministère de la Famille de l'Action Sociale et des Solidarités, représenté par la CAPE, l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID) et le Conseil Régional Tanger Tétouan Al Hoceima du Royaume du Maroc, repose sur un dispositif de gouvernance garantissant transparence, rigueur procédurale et redevabilité. Ce dispositif s'appuie sur des mécanismes de suivi, de supervision et de reddition des comptes, assurant la crédibilité et la légitimité du projet.

Cette année a vu la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme Opérationnel des Activités Semestrielles (POA 2). Cette phase a mobilisé l'ensemble des parties prenantes à travers des réunions techniques, des missions de proximité et des actions de supervision dans toutes les zones d'intervention. Elle a également bénéficié d'un engagement fort des autorités administratives, qui ont pris des initiatives structurantes pour créer un environnement favorable à l'exécution des activités dans leurs départements respectifs.



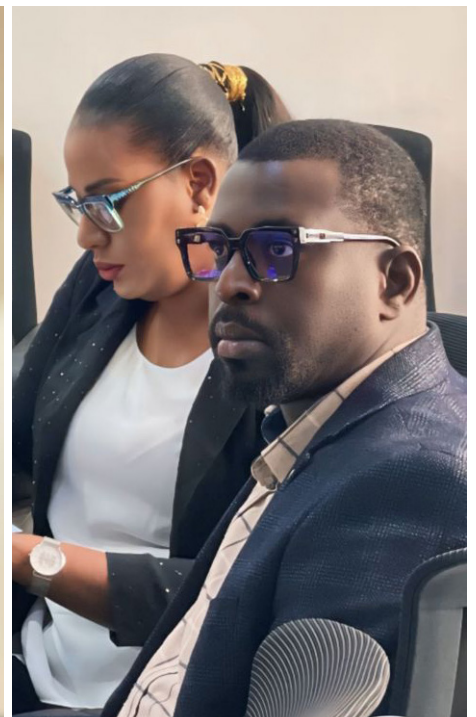
Réunion du Comité Technique de Suivi (CTS)



Le Comité Technique de Suivi du PAISPES a tenu sa troisième réunion en août 2025, dans la salle de conférence du Ministère de la Famille et des Solidarités, sous la présidence de Madame la Directrice de la Protection et de la Promotion des Droits des Enfants. Cette rencontre avait pour objectifs :

- de présenter les orientations et le plan d'action de la deuxième phase du projet ;
- de recueillir les recommandations des participants ;
- de préciser les rôles et contributions des partenaires dans la mise en œuvre.

La réunion a rassemblé les principales directions sectorielles concernées ainsi que des organisations de la société civile, parmi lesquelles la Brigade des mineurs/mœurs, la DGAS, la DPDPE, la DFPGV, la Ville de Dakar, la DEEG, le Réseau Africain pour l'Afrique de l'Ouest, le Samu social Sénégal, Enda Jeunesse Action, la CONAFE, le Centre Ginddi, la Cellule nationale de lutte contre la traite des personnes et la CEPSE. Cette diversité d'acteurs illustre la volonté de renforcer la coordination multisectorielle et la synergie des interventions.



Missions de partage de la planification opérationnelle



Sous la supervision de la CAPE, l'Équipe de Gestion du Projet a conduit des missions de proximité visant à partager la planification des activités du deuxième semestre avec l'ensemble des acteurs. Ces missions ont permis :

- d'harmoniser la compréhension des approches et des stratégies ;
- de renforcer l'appropriation des objectifs poursuivis ;
- d'impliquer directement les autorités locales dans la diffusion du POA

À l'issue de ces échanges, plusieurs Préfets ont pris l'initiative d'organiser des réunions départementales exclusivement consacrées au partage du POA 2, confirmant ainsi leur rôle central en tant que présidents des Comités Départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE).



Missions de supervision et de facilitation à la capitalisation des bonnes pratiques



Dans le cadre de sa mission de coordination, l'Équipe de Gestion du Projet a effectué, en juillet 2025, des missions de supervision dans les régions de Thiès, Kaolack et Saint-Louis. Ces visites ont permis :

- de rencontrer les acteurs institutionnels, communautaires et de première ligne ;
- de réaliser une revue des activités exécutées ;
- de collecter les pièces justificatives des actions menées ;
- de faciliter la capitalisation de bonnes pratiques identifiées.

Les échanges avec les CDPE ont porté sur des interventions clés telles que :

- les sorties de rue ;
- les causeries communautaires (focus groups) ;
- les émissions radiophoniques de sensibilisation ;
- le suivi médical des enfants ;
- les retours en famille des enfants retirés de la rue ;
- les appuis apportés aux centres partenaires.

Ces missions ont été particulièrement riches en enseignements. Elles ont contribué à renforcer la redevabilité, à consolider les mécanismes de protection communautaire et à corriger les écarts relevés dans la mise en œuvre du PAISPES. Elles ont également permis de mettre en lumière l'importance de l'implication des autorités locales et des acteurs de terrain dans la réussite du projet.



Activités réalisées dans le cadre du partenariat avec le partenaire marocain : réhabilitation du Centre Ginddi



Dans le cadre de la coopération triangulaire, la réhabilitation du Centre Ginddi constitue une action phare du PAISPES et un symbole de la volonté partagée du Sénégal et du Maroc de bâtir un dispositif de protection de l'enfance solide et durable. Les deux pays ont convenu de mutualiser leurs ressources et expertises afin de transformer le Centre en référence sous régionale dans le domaine de la prise en charge des enfants vulnérables. La réhabilitation, conduite au deuxième semestre 2025, a porté sur :

- la réfection du bâtiment administratif ;
- l'aménagement du réfectoire, de l'espace télé et l'extension du magasin ;
- le réaménagement des bureaux, de l'infirmierie et des sanitaires ;
- la réfection de la salle de réunion, du faux plafond et de l'éclairage ;
- les travaux de peinture intérieure et extérieure ;
- la rénovation de la grande salle de conférence ;
- les travaux annexes (buanderie, hangar, sanitaires femmes) ;
- l'extension de la cuisine et l'aménagement de l'espace d'accueil ;
- la réfection des dortoirs des enfants ;
- la réhabilitation de l'aire de jeux ;
- la reprise du pavage à l'entrée et au niveau des allées.

Un comité de supervision a été institué par note de service n°00500 MFS/CAB/CAPE/fd du 28 avril 2025. Il regroupe la DAGE, la DPDPE, le Centre Ginddi, la CAPE et l'Équipe de Gestion du Projet (EGP). Ce comité a assuré un suivi rigoureux des travaux, à travers des séances de travail et des visites techniques régulières. La réception provisoire du Centre a eu lieu le 30 mai 2025, consacrant la réussite de cette phase. La réhabilitation du Centre Ginddi illustre la pertinence de la coopération et la capacité des partenaires à bâtir des solutions durables, reproductibles et adaptées aux besoins des enfants vulnérables.



Évaluation à mi-parcours du PAISPES



Conformément à la planification de la deuxième phase du projet, un atelier d'évaluation à mi-parcours s'est tenu en novembre 2025 à l'hôtel Les Bougainvillées de Saly, sous la présidence du Premier Conseiller technique du Ministre de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités. Cet atelier a constitué un moment privilégié de concertation et de redevabilité, réunissant l'ensemble des parties prenantes autour d'un objectif commun : renforcer le système national de protection de l'enfance. Les objectifs étaient :

- **évaluer les effets du projet auprès des bénéficiaires, en mesurant l'impact réel des actions sur les enfants retirés de la rue, leurs familles et les**

communautés ;

- **documenter les bonnes pratiques et innovations territoriales, afin de les capitaliser et de les partager comme modèles reproductibles dans les régions pilotes ;**
- **formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour ajuster les orientations, consolider la coordination interinstitutionnelle et assurer la durabilité des acquis.**

La rencontre a enregistré la participation d'une cinquantaine d'acteurs représentant, les Comités Départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE) des régions de Dakar, Thiès, Kaolack et Saint-Louis, les partenaires techniques

et organisations de mise en œuvre ainsi que les institutions étatiques et collectivités territoriales, traduisant une approche multisectorielle et inclusive.

Cette diversité de profils a garanti la richesse des échanges et la pertinence des recommandations formulées. L'évaluation a permis de confirmer l'impact positif des interventions sur la réduction de la vulnérabilité des enfants et de mettre en lumière des innovations locales porteuses de changement. Elle a également été une opportunité pour renforcer la dynamique de coordination interinstitutionnelle et tracer des perspectives claires pour la durabilité et la consolidation des acquis.



2. Atelier Thématique avec les familles des enfants à besoins spécifiques pour la prise en compte du handicap dans la révision de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) du Sénégal.



Pour finaliser le processus d'évaluation et d'élaboration de la nouvelle Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS), conformément aux orientations du Référentiel Sénégal 2050, la CAPE a organisé en juillet un atelier thématique avec les familles d'enfants à besoins spécifiques avec comme objectif de garantir une prise en compte effective des besoins des enfants en situation de handicap dans la nouvelle stratégie.

Grâce à l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) et de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), la rencontre a permis de mettre en lumière les multiples défis rencontrés, notamment l'insuffisance des services adaptés, le manque de personnel qualifié, la faible inclusion scolaire et sociale, les difficultés d'accès aux soins et aux dispositifs de protection sociale, ainsi que la stigmatisation persistante.

la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSSN), en charge de l'élaboration de ce référentiel a pu recueillir des recommandations majeures portant sur :

- **le renforcement de l'effectivité des droits,**
- **l'adaptation et la diversification des dispositifs de soutien ;**
- **l'accompagnement des familles et des aidants,**
- **l'amélioration de la gouvernance participative,**
- **le développement des partenariats,**

- **l'adaptation de l'offre éducative ;**
- **la garantie d'un financement durable.**

Résultats obtenus :

Les conclusions issues de l'atelier ont été consolidées et intégrées dans la dernière version de la SNPS, partagée en décembre 2025, tenant en compte l'approche fondée sur les droits humains et l'inclusion des enfants en situation de handicap au Sénégal.



3. Atelier de formation des Maires sur la protection de l'enfant et partage d'expériences sur la planification et la budgétisation en faveur des enfants



La Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE), en collaboration avec le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), a organisé en décembre 2025 à Kolda, un atelier destiné à renforcer les capacités des maires en matière de protection de l'enfant.

L'objectif était de familiariser les élus locaux avec le cadre juridique national et international, ainsi qu'avec les outils de planification et de budgétisation sensibles aux besoins des enfants. Cette initiative s'inscrivait dans le cadre du projet

PAPEV (Phase 2) et visait à encourager l'intégration des droits de l'enfant dans les politiques de développement territorial, tout en favorisant le partage d'expériences entre collectivités.

Cet atelier a eu plusieurs impacts significatifs. Il a permis :

- **d'améliorer la compréhension des mécanismes juridiques et institutionnels de prise en charge des enfants ;**
- **de renforcer les compétences des élus en gouvernance inclusive ;**

- **d'encourager un engagement accru des collectivités locales dans la protection de l'enfance.**

Parallèlement, l'activité a mobilisé les communautés autour de thématiques telles que « les droits des jeunes filles, la protection numérique et l'inclusion des enfants en situation de handicap », tout en renforçant le rôle des comités départementaux, des structures communautaires et des jeunes leaders.





Cependant, des défis importants ont été relevés. L'atelier a mis en évidence la faible prise en compte de la redevabilité dans le budget participatif, le manque de financements dédiés à la protection de l'enfant, la coordination insuffisante entre les différents dispositifs locaux ainsi qu'un déficit de maîtrise du cadre juridique par certains acteurs. D'autres difficultés concernent l'état civil et les audiences foraines, l'inclusion limitée des enfants handicapés, l'accès restreint à l'information pour le suivi citoyen, l'instabilité institutionnelle liée au turn-over, et la montée des risques numériques chez les jeunes.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs recommandations ont été formulées. Il a été préconisé de renforcer la coordination inter-acteurs, de redynamiser les cadres communautaires existants et d'impliquer davantage les Agences Régionales de Développement dans la mise en œuvre des dispositifs. Sur le plan stratégique, il a été recommandé d'actualiser

les outils de planification locale, d'intégrer la redevabilité dans les budgets participatifs, d'identifier des sources de financements complémentaires et de renforcer les capacités techniques des collectivités. Les recommandations ont également insisté sur la prise en compte des enfants handicapés, la protection des enfants en ligne et la participation active des enfants et des filles aux processus décisionnels.

Les résultats obtenus à l'issue de l'atelier ont été concrets et encourageants. **Les élus et acteurs locaux ont été formés sur des thématiques clés telles que le cadre juridique des droits de l'enfant, la coordination des dispositifs locaux, la planification participative et la protection numérique.** L'atelier a permis de valoriser des initiatives locales exemplaires, notamment dans les communes de Pata, Bagadadji, Diagane Barka et Sare Moussa Ndour, renforçant la dynamique d'apprentissage mutuel. Enfin, les participants ont

convenu du partage des supports, de la mise en place d'un comité de suivi, de la duplication des formations, du jumelage entre régions et de l'élaboration d'un rapport final assorti d'un plan de suivi.

En somme, cette collaboration entre la CAPE et le HCDH, appuyée par les partenaires techniques dont l'UNICEF, a constitué un levier essentiel pour renforcer la gouvernance locale en faveur de la protection de l'enfant. L'engagement des élus locaux, combiné à la mobilisation communautaire et institutionnelle, ouvre des perspectives positives pour l'intégration durable des droits de l'enfant dans les politiques publiques territoriales.



**Appuyer les travaux d'étude
et de recherche sur la protection
des enfants et la capitalisation et
vulgariser les bonnes pratiques**



1. APPUI A L'AMELIORATION DES CONNAISSANCES

Dans le cadre de sa contribution à l'amélioration des connaissances, la CAPE a été sollicitée par différents acteurs pour apporter son expertise à la réalisation d'études et à la recherche dans le domaine de l'enfance.



A. Renforcement des capacités des acteurs des médias sur les droits de l'enfant



La CAPE met en œuvre depuis mai 2016 le programme « Programme Médias et Droit de l'Enfant ». Fruit d'un partenariat tripartite entre la Convention des Jeunes Reporters du Sénégal (CJRS), association qui regroupe pratiquement tous les jeunes journalistes et techniciens de l'information du Sénégal, l'UNICEF et la Cellule, ce programme vise à améliorer la représentation de l'enfant dans les médias et à renforcer les capacités des acteurs de la presse sur l'éthique journalistique, les droits de l'enfant et la protection des enfants en ligne. Il s'inscrit dans la dynamique de prévention des violations des droits de l'enfant, exacerbées par l'essor des médias numériques et des réseaux sociaux, et se décline à travers des actions de formation, de sensibilisation, de plaidoyer et de production d'outils de référence à l'intention des professionnels des médias.

Dans la poursuite de son exécution, un atelier de renforcement des capacités des membres de la CJRS en exercice dans la zone Sud du pays regroupant les régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou a été organisé du 17 au 19 décembre 2025 au Complexe Aline Sitoé Diatta de Ziguinchor.

Cet atelier s'inscrit dans la continuité des rencontres précédemment tenues dans les zones Nord (2016) et Ouest (2018), et prolonge la composante dédiée à la formation des jeunes acteurs des médias sur l'éthique journalistique et les droits de l'enfant. Il visait à

consolider la dynamique de formation continue en offrant aux journalistes un espace d'échanges et de réflexion sur leurs pratiques quotidiennes.

Réunissant une trentaine de professionnels issus de la presse écrite, en ligne, radiophonique et audiovisuelle, l'atelier avait pour objectif central de renforcer leurs compétences afin de leur permettre d'intégrer, avec plus de rigueur et de profondeur, les enjeux relatifs aux droits de l'enfant dans leurs productions médiatiques.





Comparativement aux éditions antérieures, des avancées significatives ont été constatées, notamment dans la pertinence des exercices pratiques et la qualité des analyses critiques, favorisant une meilleure conformité des productions aux standards internationaux en matière de droits de l'enfant. L'atelier a permis de consolider les compétences des journalistes, de renforcer leur engagement en faveur d'une information responsable.

Au-delà des acquis pédagogiques, l'atelier a mis en lumière une dimension stratégique pour l'avenir du journalisme : l'intégration de l'intelligence artificielle (IA), en particulier dans la presse en ligne. L'IA apparaît désormais comme un levier incontournable pour accompagner les professionnels

dans le respect des règles éthiques et déontologiques, tout en renforçant la promotion et la protection des droits de l'enfant. Cette innovation confère une valeur ajoutée majeure à l'initiative, en ouvrant la voie à une modernisation des pratiques journalistiques et à une responsabilisation accrue des acteurs médiatiques.

Eu égard aux retombées positives enregistrées lors de l'atelier, la CJRS a réaffirmé sa volonté de raffermir le partenariat avec la CAPE et l'UNICEF et de poursuivre le programme de renforcement des capacités des membres de la CJRS en exercice dans les autres zones restantes du pays.

B. Recherche/études



Participation au Cours d'été international sur les droits de l'enfant – Université de Moncton, 2025

Depuis 2012, le Cours d'été international relatif aux droits de l'enfant, organisé annuellement par l'Université de Moncton (Canada), constitue un cadre scientifique et académique de référence. Chaque édition met en exergue un article spécifique de la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE), offrant un espace privilégié de réflexion, de formation et de renforcement des capacités nationales et internationales en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant. La participation croissante d'acteurs institutionnels – défenseurs des droits des enfants et des jeunes, médiateurs, barreaux, corps professionnels de la santé, de l'éducation et de la protection de l'enfance – atteste de la pertinence et du rayonnement de cette initiative. En 2025, la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE), représentée par sa coordonnatrice, Madame Mbayang DIOP, a été retenue pour une présentation officielle lors de cet événement, tenu les 2 et 3 juin 2025 à l'Université de Moncton, en mode hybride.

Sa communication, intitulée : « Vers une justice plus adaptée aux enfants au Sénégal : avancées, défis et perspectives », s'est inscrite dans

le cadre du Forum satellite du 5e Congrès mondial sur la justice avec les enfants, organisé par le Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Droits de l'Enfant (GRIDE), en partenariat avec la Coalition canadienne pour les droits des enfants et Justice for Children and Youth.

Cette intervention a mis en lumière :

-Le cadre juridique et institutionnel sénégalais en matière de justice pour enfants ;

-Les bonnes pratiques de prise en charge des enfants victimes et des enfants en conflit avec la loi ;

-L'intégration des besoins spécifiques des enfants vulnérables ;

-Le développement de la justice restaurative et des dispositifs d'accompagnement judiciaire et psychosocial ;

-Les perspectives de réforme structurelle, notamment à travers le plaidoyer pour l'adoption du Code de l'Enfant.

Plus d'une centaine d'experts issus de divers pays (Canada, États-Unis, France, Sénégal, Togo, Bénin, Niger, etc.) ont pris part à cette rencontre, favorisant un dialogue interdisciplinaire et comparatif sur les enjeux contemporains de la justice

juvénile.

La qualité de la contribution de la CAPE a été particulièrement remarquée. À l'issue de cette rencontre, la CAPE a été invitée à contribuer à un ouvrage collectif intitulé « L'accès à la justice et droits de l'enfant : expériences locales et globales », à paraître aux Presses de l'Université Laval. Cette invitation constitue une reconnaissance académique et scientifique majeure, confirmant l'expertise de la CAPE et son rôle actif dans le renforcement des échanges internationaux sur la justice juvénile.

Cette participation de la CAPE revêt une portée stratégique. Elle représente une valorisation des avancées du Sénégal, un positionnement renforcé dans les débats internationaux relatifs aux droits de l'enfant et une opportunité stratégique de coopération avec des partenaires scientifiques et institutionnels de premier plan.

Dans le prolongement de cette participation, la CAPE réitère son engagement à œuvrer pour une justice juvénile inclusive, respectueuse des droits des enfants et alignée sur les standards internationaux, en synergie avec les institutions compétentes et les partenaires internationaux.

1. Rencontre de partage et de validation des résultats de l'étude sur la situation de référence de la protection des enfants en ligne au Sénégal (Zones d'étude: Dakar, Kolda, Kédougou, Sédhiou, Tambacounda et Ziguinchor)



Dans le cadre du renforcement de la protection des enfants dans l'environnement numérique au Sénégal, le Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités, à travers la CAPE, a organisé le 12 novembre 2025, en collaboration avec l'UNICEF Sénégal et Bamtaré Impact Group, une rencontre de partage et de validation des résultats de l'étude de référence sur la protection des enfants en ligne (PEL), menée dans six régions du pays.

Cette étude, conduite selon une approche participative et sensible au genre, a permis d'établir un état des lieux du système national de PEL, mettant en évidence à

la fois l'augmentation de l'accès des enfants à Internet et leur exposition croissante à des risques tels que le cyberharcèlement, l'exploitation sexuelle et l'accès à des contenus inappropriés, avec une vulnérabilité accrue des filles. La rencontre, qui a réuni une quarantaine de représentants des institutions publiques, de la société civile et des partenaires techniques et financiers, a permis de consolider les résultats de l'étude, de souligner les limites liées à la coordination, aux capacités des acteurs et à la connaissance des mécanismes de signalement, et de formuler des recommandations majeures portant sur le renforcement du cadre juridique et institutionnel,

la coordination multisectorielle, la sensibilisation des enfants, des parents et des communautés, ainsi que la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation. **Les résultats de l'étude ont été validés, sous réserve de l'intégration des contributions des participants, et constituent désormais une base stratégique pour orienter les actions futures en vue de garantir un environnement numérique plus sûr et protecteur pour les enfants au Sénégal.**



IV.

Appui aux enfants et aux structures de prise en charge



La CAPE dans ses missions qui lui ont été assignées a appuyé la prise en charge des enfants vulnérables et des structures œuvrant dans le domaine de l'enfance.

1. Appui aux structures de prise en charge des enfants en situation vulnérables

Au cours de l'année 2025, trois mille huit cent cinquante-sept (3857) enfants ont pu bénéficier de l'appui de la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE). Il s'agit pour la plupart d'enfants porteurs de handicap, enfants issus de Daaras et des centres de prise en charge, enfants atteints de maladies chroniques.

APPUI AUX ENFANTS EN SITUATION DE VULNERABILITES ANNEE 2025

APPUIS AUX ENFANTS EN SITUATION DE VULNERABILITES BUDGET CAPE 2025

N° d'ordre	Date	Bénéficiaires	Libellés	Nombre d'enfants touchés	Régions
N°001	12/03/2025	Super marché le Cayor	Appui en riz au daara serigne Saliou Mbacké de Touba Diana-toul Makhwa à Touba	85	Diourbel / Touba
N°002	25/04/2025	Thorpe Mody NDIAYE	Appui à l'enfant Cheikh Khady Mbaye Ndiaye pour la réalisation d'un test auditif	1a	Kaolack
N°003	25/04/2025	pharmacie Gui-gon	appui aux filles triplées nées prématurées pour l'achat de lait et de couches	3	Dakar
N°004	25/04/2025	Marie Walo Boubane	Appui à la pouponnière Gallé Bobo de Kédougou pour l'achat de lits métalliques superposés, de vivres et d'une machine à laver	30	Kédougou

N°005	06/05/2025	Modou Mbaye	appui à l'enfant Mame Diarra Mbaye pour les soins suite à une brûlure de 3e degré	1	Dakar
N°006	20/05/2025	Mamadou Salliou CAMARA	Appui au daara Alphalah de Ziguinchor pour la finition des travaux du daara	100	Ziguinchor
N°007	20/05/2025	Hopital Fann	Appui à l'enfant Amy Wilane âgée de 07 ans et atteinte de chéloïdes multiples pour une opération	1	Kaffrine
N°008	30/05/2025	Oumou Yatimi	Appui à l'Association Oumou Yatimi pour l'achat de vetement et de vivres pour la Tabaski	50	Dakar
N°009	27/06/2025	SIAKA MANE	Appui au CEM NGUINDIR de Sédhiou pour la réhabilitation du puits à poulie principale source d'eau du CEM en un château d'eau de 5 000 litres avec pompe électrique immergée	452	Sédhiou
N°010	29/07/2025	Gildads Bo-vaventure THIAW	Appui à l'enfant Ndèye Thiaré atteinte de tumeur cérébrale à la fausse cérébrale postérieure pour la réalisation d'une IRM cérébrale	1	Diourbel

N°011	19/08/2025	Hopital Principal	appui à l'enfant fatoumata Senghor pour des soins liés à de graves brûlures	1	Dakar
N°012	19/08/2025	pharmacie Guigon	appui jumeaux âgés de 08 ans pour achat de lait et de couche saint-louis	2	Saint-Louis
N°013	23/09/2025	Mamina DIED-HIOU	Contribution de la CAPE à l'organisation de la première édition de remise de fournitures scolaires aux enfants issus des familles démunies de Grand Yoff	150	Dakar
N°014	23/09/2025	Pharmacie Guigon	Appui à Monsieur Abdou Ndiaye pour les jumelles de sa sœur déficiente intellectuelle pour l'achat de couche et lait au niveau de la pharmacie Guigon	2	Dakar
N°015	23/09/2025	Cheikh Saadbou NIANG	Appui à Monsieur Cheikh Saadbou Niang pour la scolarité de ses enfants	2	Dakar
N°016	23/09/2025	GIE Convergence Economique des Femmes d'Arafat	Contribution de la CAPE à l'organisation de la 2e édition des journées de circoncision gratuite, de distribution de moustiquaires et de célébration culturelle au profit des jeunes garçons et famille démunis de Keur Massar	200	Dakar

N°017	16/10/2025	Oasys Flow Business	Appui à la campagne de distribution de kits scolaires pour 112 enfants démunis de Dakar et Thiès	112	Thiès / Dakar
N°018	23/09/2025	Ets SOW Pape Services SPS	Appui au centre Delossi pour l'achat de matériel de couchage	20	Dakar
N°019	16/10/2025	CSIS	Appui au conseil de quartier de JAXXAY 1 pour l'achat de 50 kits de fournitures destinés aux enfants démunis	50	Dakar
N°020	16/10/2025	Ecole privée Fabien Sagna	Appui à l'enfant Jean Noel DIATTA pour la prise en charge de sa scolarité	1	Dakar
N°021	16/10/2025	Moussa DIENG	Appui à l'enfant Fatou DIENG souffrant de problème cardiaque pour un bilan opératoire et un cathétérisme cardiaque au niveaux des hopitaux de Diamniadio, Fann et de l'imagerie médicale Médix	1	Dakar
N°022	16/10/2025	PRA Dakar	Contribution de la CAPE pour l'appui à l'association Taxawou daara yi pour l'achat d'amoxiline 20 mg P dispersible	1 044	Matam

N°023	16/10/2025	Hôpital régional de Thiès	Appui à l'enfant Abdou Aziz Pouye pour l'acquisition d'une prothèse fémorale	1	Thiès
N°024	16/10/2025	GEO SOL LABO BTP SUARL	Appui au centre d'accueil "Association Racines de l'espoir" pour la construction d'un puit	140	Thiès
N°025	16/10/2025	Jamil Equipement et Commerce	Appui à l'Institut Serigne Thierno Ndiaye pour l'achat de denrées, de kit scolaires et produits d'entretien pour les enfants	103	Thiès / Ngay
N°026	07/11/2025	pharmacie Guigon	Appui à la pédiatrie de Diourbel en lait	60	Diourbel

APPUIS AUX ENFANTS EN SITUATION DE VULNERABILITES HORS BUDGET CAPE

N°027	22/02/2025	CERFA THIES	Appui en kits d'hygiène au centre CERFA de Thiès avec l'appui du PUMA	220	Thiès
N°028	04/07/2025	LA MAISON DES ROIS	Appui au centre la maison des rois de Tougouni en médicaments avec l'appui de la PNA	274	Thiès

N°029	18/07/2025	Centre Ginddi	Participation à la journée de Mandela Day au centre GINDDI - appui en kits d'hygiène	350	Dakar
N°030	en cours d'installation	Dallal Diam	Appui à l'hôpital Dallal Diam : installation d'une aire de jeux avec l'association Domou Sénégal et l'appui de l'ANPECTP	400	Dakar

Total 2025

3 857

Objectif 2025	3 500
Réalisé	3 857
Ecart	357
Taux d'exécution	109%

APPUIS AUX ENFANTS EN SITUATION DE VULNERABILITES

BUDGET CAPE 2025

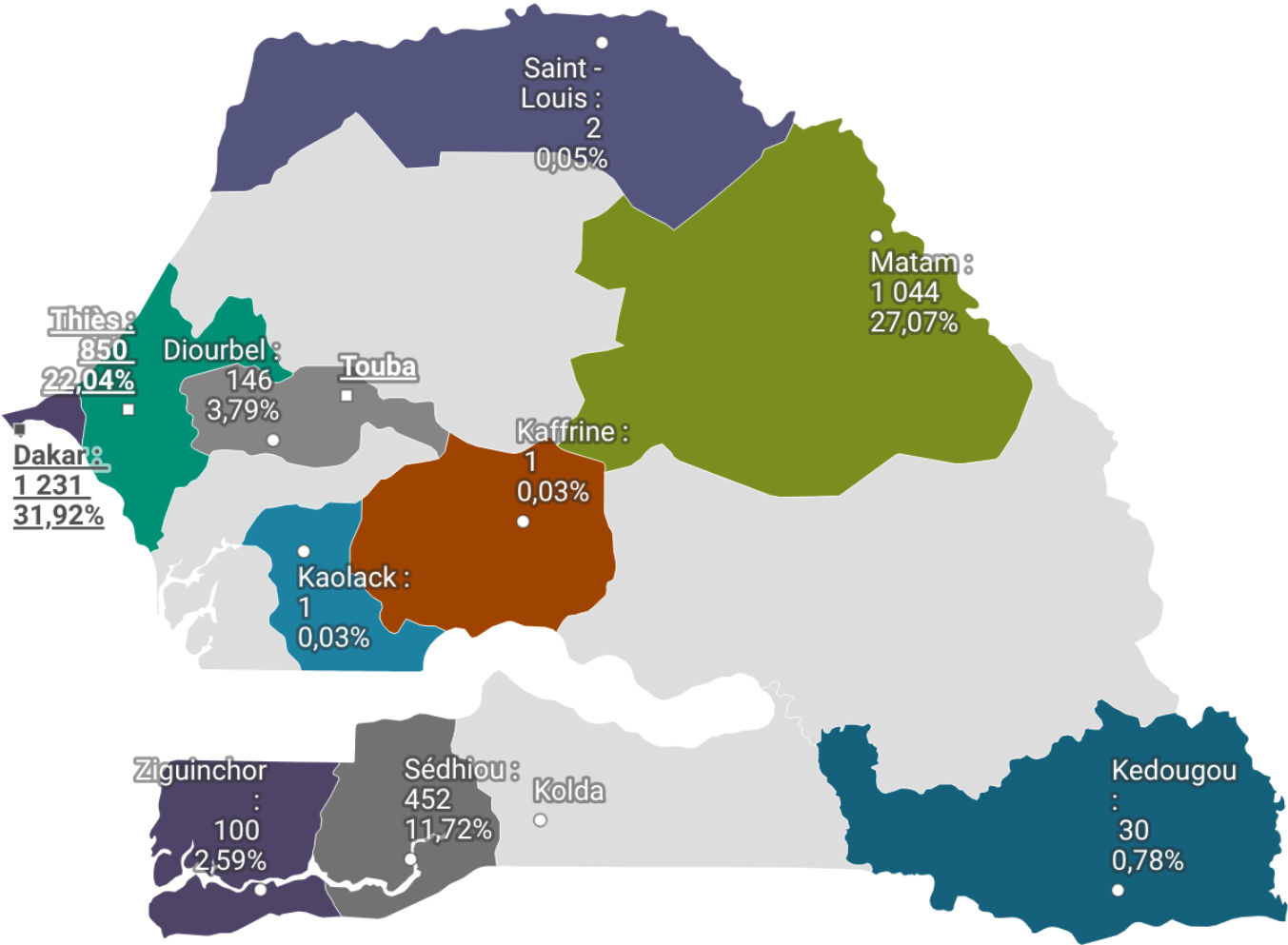
	NOMBRE D'ENFANT	POURCENTAGE
Dakar	1 231	31,92
Diourbel	146	3,79
Kédougou	30	0,78
Ziguinchor	100	2,59
Kaffrine	1	0,03
Matam	1 044	27,07
Kaolack	1	0,03
THIES	850	22,04
Saint-Louis	2	0,05
Sédhiou	452	11,72
Total	3 857	100

APPUI AUX ENFANTS EN SITUATION DE VULNERABILITES

ANNEE 2025

REGIONS

Dakar Diourbel Kaffrine Kaolack Kédougou Matam Saint-Louis Sédhiou
Thiès Ziguinchor



2. Atelier de formation sur la prise en charge des enfants en situation d'urgence



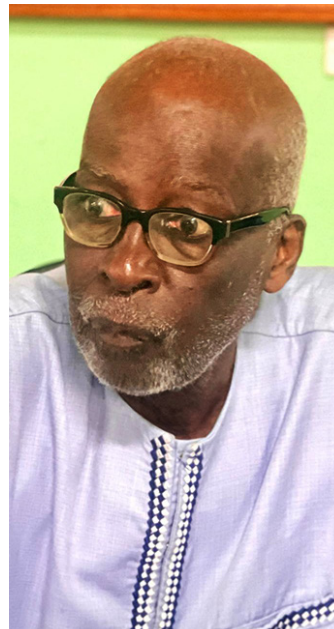
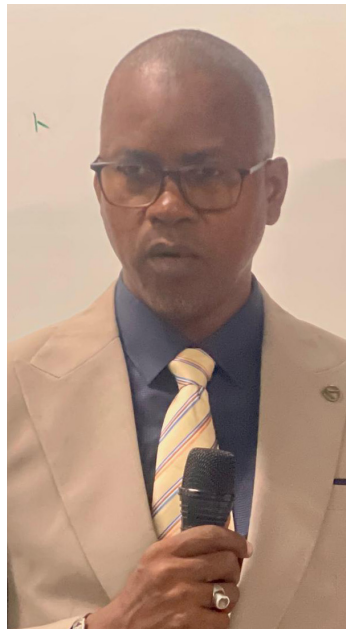
Dans le cadre de sa mission d'appui aux structures œuvrant pour la protection de l'enfant, la CAPE, sous l'égide du Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités, a organisé en septembre 2025, un atelier de formation sur la prise en charge des enfants en situation d'urgence, à l'intention des téléopérateurs de la ligne Allo 116 et des acteurs de la protection de l'enfant à Saly.

Cette formation visait à renforcer les capacités des intervenants de première ligne à travers une meilleure compréhension des situations d'urgence, des principes et standards nationaux et internationaux de protection de l'enfant, des mécanismes de coordination existants au Sénégal, ainsi que du rôle stratégique de la ligne 116 en matière de prévention, de signalement et de prise en charge. Les échanges, études de cas et exercices

pratiques ont permis de consolider les compétences en identification des risques, analyse des besoins prioritaires et application des procédures de prise en charge d'urgence.

À l'issue des travaux, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment :

- **le renforcement de l'ancrage institutionnel, de la visibilité et du fonctionnement de la ligne Allo 116 ;**
- **l'amélioration de la coordination entre acteurs ;**
- **l'élaboration d'une cartographie nationale des structures de prise en charge, en vue d'une protection plus efficace et durable des enfants au Sénégal.**



3. Visite des structures de prise en charge et des « daaras »

3.1. Missions de suivi et de remise de dons aux enfants de « Keur Yerlandé » de Ndella madior placés dans sept pouponnières



Dans le cadre du suivi des **52 bébés concernés par l'affaire Keur Yerlandé** placés dans sept pouponnières, le Ministère de la Famille de l'Action Sociale et des Solidarités (MIFASS), à travers la Direction de la Protection et de la Promotion des Droits des Enfants (DPDPE), a organisé des missions de suivi et de remise de dons pour assurer leur prise en charge.

À cet effet, la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE), sur invitation de la Directrice de la DPDPE, a pris part à ces visites, qui se sont tenues dans 07 pouponnière notamment :

- **Les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie à Médina**
- **la Fondation Senigindia à Bambilor**
- **la Mission Chrétienne IRIS Dakar à Déni Birame Ndao**
- **la « Maison du Sourire » à Mbodjene**
- **Sourire BEBE à Thiès**
- **la Cité de l'Emmanuel à Nianing**
- **Vivre ensemble à Mbour**

Au cours de cette mission, la CAPE a fait une contribution en nature à hauteur d'**un million (1 000 000 Ffca) afin d'améliorer les conditions de prise en charge des enfants.**

Ces missions de suivi également permis de constater de près la situation des 52 bébés concernés par l'affaire Ndella Madior Diouf et les efforts déployés pour la prise en charge des enfants.

Elles ont aussi facilité l'identification des défis, notamment en matière d'accès aux soins et de gestion des capacités d'accueil. Un accompagnement renforcé du Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités, le Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique et le ministère de la Justice reste essentiel pour améliorer les conditions de ces enfants vulnérables.

3.2. Mission de suivi des appuis et de prospection des centres de prise en charge et de daara dans les départements de Saint Louis, Matam, Kédougou et Ziguinchor



En mars et avril 2025, la CAPE a conduit une mission de suivi des appuis et de prospection dans les régions de Saint-Louis, Matam, Kédougou et Ziguinchor, l'objectif était d'assurer le suivi des structures soutenues, d'évaluer les conditions de prise en charge des enfants, d'identifier les principaux défis rencontrés et de recenser leurs besoins prioritaires.



Centres et daara visités & besoins identifiés

Structures visitées	Type	Localité	Besoins identifiés
Maison de la Gare (MDG)	Centre	Saint-Louis	vivres, habillement, ressources financières, matériel pédagogique
Centre de Premier Accueil (CPA)	Centre	Saint-Louis	déménagement, réhabilitation, machine à laver
Maison de la Liane	Centre	Saint-Louis	éducateurs, réhabilitation, formation professionnelle, machine à laver
Action Femme Enfant (AFE)	Centre	Saint-Louis	vivres, soins, matériel éducatif, transport, pharmacie
Daara Manaroul Houda	Daara	Saint-Louis	santé, matériel pédagogique, AGR, formations (pédagogie, numérique), transition moderne
Daara Thierno Saadibou	Daara	Saint-Louis	dalle, toilettes, cantine, couchage
Daara Ousmane Boun Hafal	Daara	Saint-Louis	matelas, moustiquaires, vivres, AGR, habillement, CMU, hygiène
Daara Fatima Zahra Bintou Rassoul	Daara	Saint-Louis	finalisation bâtiment, toilettes, case pédagogique
Daara Thierno Moussa	Daara	Matam	terrain, réhabilitation, toilettes, nattes, CMU, vivres

Daara Thierno Mamadou Demba BA	Daara	Matam	AGR, clôture, vivres, habillement, soins, toiture, nattes
Daara Thierno Oumar SY	Daara	Matam	vivres d'urgence, réhabilitation salle
Daara Thierno Yaya Baaba Tambédou	Daara	Matam	vivres, soins médicaux
Daara Thierno Zeini BA	Daara	Matam	vivres, soins médicaux
Daara Saadibou Nadjaty	Daara	Matam	aménagement terres, AGR, pisciculture
Daara Thierno Samassa	Daara	Matam	vivres, AGR, CMU
Pouponnière Gallé Bobo	Centre	Kédougou	soins, nutrition, équipements, logistique
Centre « La Lumière »	Centre	Kédougou	hébergement, sécurité, accompagnement psychosocial
Daara Warawdatou Atfaly Aicha	Daara	Kédougou	vivres, santé, encadrement, matériel pédagogique
Daara Thierno Adama	Daara	Kédougou	vivres, santé, alternatives à la mendicité

Daara Kémo Cissé	Daara	Ziguinchor	alimentation, logement, soins
Centre de réinsertion	Centre	Ziguinchor	matériel éducatif, soutien psychosocial, réinsertion
Centre de Premier Accueil	Centre	Ziguinchor	
Centre régional intégré de protection, de prise en charge et de promotion de la santé de la femme (ONG ENDA Santé) de Ziguinchor	Centre	Ziguinchor	
Centre Kolimaro	Centre	Ziguinchor	
Daara El Hadji Mouhammed Cissé	Daara	Ziguinchor	alimentation, hygiène, soins
Daara externe Takhwfikh	Daara	Ziguinchor	vivres, santé, matériel éducatif



En marge de la prospection, la mission a également assuré le suivi du Daara Fatima Zahra Bintou Rassoul de Gaé, qui avait bénéficié de l'appui de la CAPE en 2023 pour la finalisation des travaux de réfection de son bâtiment, permettant d'augmenter sa capacité d'accueil à 100 enfants. La responsable du daara a exprimé de nouveaux besoins, notamment la construction de toilettes et l'aménagement d'un espace pédagogique, afin d'améliorer les conditions de vie et d'apprentissage des enfants.



Défis identifiés

Les principaux défis concernent la précarité matérielle et alimentaire, le recours à la mendicité, le manque de ressources humaines spécialisées, l'insuffisance de coordination territoriale, et l'absence d'infrastructures adaptées.

Impact de la mission

La mission a eu un impact institutionnel (renforcement du dialogue), social (meilleure compréhension des réalités), stratégique (base de plaidoyer) et opérationnel (identification de structures prioritaires

pour intervention).

Résultats obtenus

La mission a établi un état des lieux de 26 structures dans 4 régions, renforcé la coordination avec les autorités locales, identifier la précarité des conditions de prise en charge et les priorités pour des appuis futurs.

Suite à ces missions certains daaras et centre ont été appuyés notamment :

- la pouponnière Gallé Bobo de Kédougou pour l'achat de lits métalliques superposés, de vivres et d'une machine à laver à Kédougou ;
- Appui au daara Alphalah de Ziguinchor pour la finition des travaux du daara à Ziguinchor ;
- Contribution de la CAPE pour l'appui à l'association Taxawou daara yi pour l'achat d'amoxiline 20 mg P dispersible à Matam ;



3.5. Visite de suivi et d'évaluation des besoins de l'hôpital Dalal Jamm pour la prise en charge des enfants atteints de cancer



Pour évaluer l'impact de son don au service pédiatrie et identifier les besoins prioritaires des enfants atteints de cancer, la CAPE a rendu visite aux enfants de l'hôpital Dalal Jamm en février 2025. Lors de cette visite, les assistants sociaux ont présenté les projets en cours, dont la construction d'une aire de jeux et d'un espace d'écoute. Des difficultés ont été relevées,

notamment l'indisponibilité d'une machine de chimiothérapie pour de nouveaux patients.

La Coordinnatrice de la CAPE a exprimé son soutien aux familles et aux soignants, tout en annonçant des initiatives ministérielles pour renforcer l'aide aux enfants malades. Parmi les besoins identifiés, la CAPE

souhaite obtenir des statistiques sur les bénéficiaires de son soutien et une liste détaillée des priorités pour 2025. Enfin, une rencontre avec le Ministre de la Famille et des Solidarités est prévue en mars pour renforcer les actions en faveur de ces enfants.



3.6. Visite des centres de prise en charge des enfants atteints d'IMC à Thies et à Pout



En février 2025, la Cellule a effectué une visite de suivi des centres de prise en charge des enfants atteints d'Infirmité Motrice Cérébrale (IMC) à Thiès (SERFA) et à Pout (Maison des Rois) afin d'évaluer les conditions d'accueil, les modalités de prise en charge et les besoins prioritaires des enfants. Cette mission a permis de constater la pertinence du travail mené par les deux structures, tout en révélant des défis majeurs, notamment :

-l'insuffisance de ressources financières, matérielles et

humaines ;

-la faible implication institutionnelle locale ;

-les difficultés d'accès aux soins spécialisés et aux dispositifs de protection sociale ;

-les contraintes logistiques liées au transport et à l'accompagnement des enfants.

À l'issue de la visite, la CAPE a formulé des recommandations portant sur le renforcement de l'implication des autorités locales et sectorielles, le développement

de partenariats (notamment via la RSE), l'inclusion scolaire des enfants partiellement rétablis, et l'appui à l'autonomisation des centres et des familles.

Cette démarche a eu pour impact d'améliorer la connaissance institutionnelle des réalités du terrain, de renforcer le plaidoyer en faveur des enfants vivant avec un handicap sévère et de préparer des perspectives d'appui ciblé, dans le but de favoriser une meilleure prise en charge et une plus grande inclusion des enfants concernés.



3.7. Visite du centre Aminata Mbaye



En octobre 2025, la CAPE a effectué une visite de terrain au Centre Aminata Mbaye, structure éducative relevant de l'ASEDEME, afin d'évaluer les conditions d'accueil et d'encadrement des enfants en situation de handicap intellectuel, d'échanger avec les responsables sur les activités et défis rencontrés, et d'identifier les besoins d'appui. Le centre accueille 174 enfants, dont plus de 50 cas sociaux, grâce à un accompagnement

individualisé assuré par une équipe pluridisciplinaire. La délégation a visité les classes et ateliers préprofessionnels (couture, arts plastiques, sérigraphie, horticulture, cuisine) favorisant l'apprentissage et l'autonomie, dont une trentaine de jeunes sont déjà insérés en entreprises.

Les défis majeurs concernent les moyens financiers, l'accès aux soins, la formation continue et le transport des enfants. La CAPE s'est

engagée à renforcer sa collaboration avec l'ASEDEME, valoriser les bonnes pratiques du centre et explorer les mécanismes d'appui pour les enfants vulnérables. Cette visite confirme la pertinence du modèle ASEDEME, qui constitue une référence nationale en matière d'inclusion, d'éducation adaptée et d'autonomisation des enfants à besoins spécifiques.



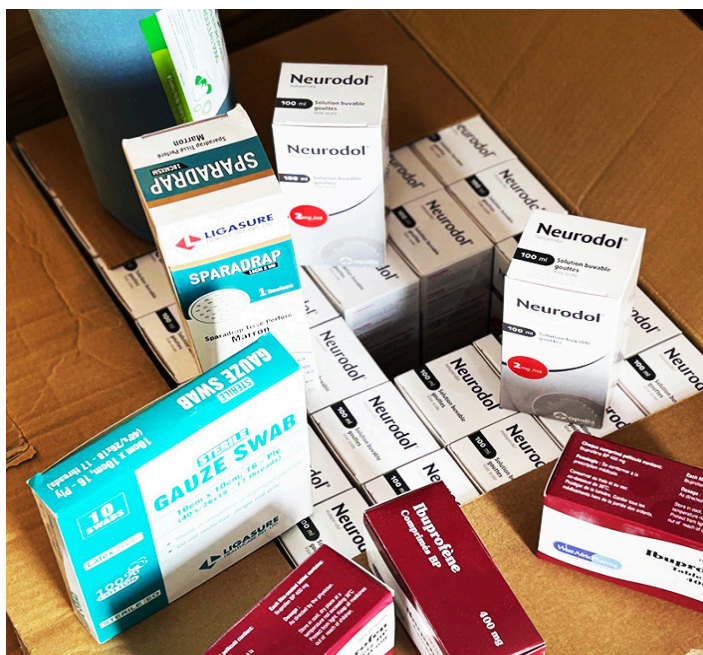
3.8. Remise De Don De Médicaments Au Centre « Maison Des Rois » De Pout



Dans le cadre du suivi de la visite effectuée en février 2025 dans les centres de prise en charge des enfants atteints d'Infirmité Motrice Cérébrale (IMC), la CAPE a procédé, le 06 juillet 2025, à la remise d'un lot de médicaments au centre « Maison des Rois » de Tougouni à Pout, en collaboration avec la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA). Cette initiative avait pour objectif de répondre aux besoins médicaux

urgents des enfants en situation de handicap sévère et de contribuer à l'amélioration de leur prise en charge. Le don comprenait des anticonvulsivants, des myorelaxants, ainsi que d'autres traitements symptomatiques. Au-delà de cette dotation, le centre a exprimé des besoins complémentaires en matériel adapté et en nutrition enrichie. La CAPE a réaffirmé son engagement à accompagner durablement les

structures d'accueil, à travers le plaidoyer et le soutien aux initiatives locales en faveur des enfants vivant avec un handicap. Cette action a été saluée par les responsables du centre, qui ont exprimé leur gratitude et formulé le souhait de recevoir un jour la visite du Ministre de la Famille et des Solidarités.



3.9 Appui au centre d'accueil Maison de l'espoir pour la construction d'un puits



À la suite de la visite effectuée au centre d'accueil de l'Association Racines de l'Espoir à Pout, la CAPE a apporté un appui pour la construction d'un puits, afin de répondre aux difficultés d'accès à l'eau potable constatées sur place. Cette intervention a permis d'améliorer les conditions

d'hygiène, de nutrition et de santé des bénéficiaires, notamment des enfants vulnérables accueillis au sein du centre.

Plus de cent quarante (140) personnes ont bénéficié de cet appui, ce qui renforce durablement les capacités opérationnelles du centre et

contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des enfants.

Cet appui s'inscrit dans la stratégie de la CAPE visant à soutenir les structures communautaires de protection de l'enfance et à apporter des solutions résilientes en faveur du bien-être des enfants.

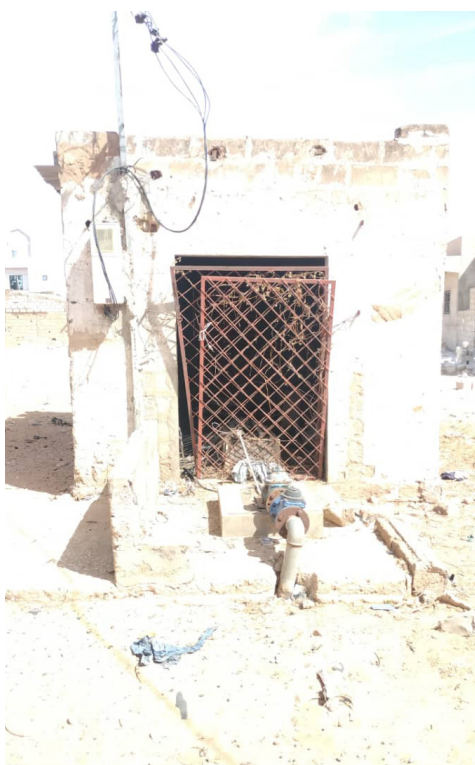


3.9 Appui à l'Institut Serigne thierno Ndiaye de Touba Dior



Faisant suite à la visite conjointe effectuée à Touba Dior dans le cadre du partenariat visant à promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes talibés, la CAPE a apporté un appui à l'Institut Serigne Thierno Ndiaye afin d'améliorer les conditions de prise en charge des enfants. **Cet appui a consisté en la fourniture de denrées alimentaires, de kits scolaires et de produits d'entretien, bénéficiant directement à 103 personnes.**

En complément, et dans une dynamique de synergie institutionnelle, la CAPE a mobilisé un partenariat avec le Fonds Crédit Femme, lequel a accompagné la construction du forage du centre. Cette intervention conjointe a permis de renforcer l'accès à l'eau, d'améliorer les conditions de vie et d'apprentissage, et de contribuer à l'objectif d'autonomisation progressive des enfants et des femmes encadrantes.



3.10 Appui au CEM Nguindir de Sédhiou



À la suite de la mission de sensibilisation, de communication et de plaidoyer sur la protection des enfants en ligne menée dans la région de Sédhiou en mai 2025, la CAPE a apporté un appui au CEM Nguindir pour améliorer son accès à l'eau. L'établissement, qui disposait uniquement d'un puits à poulie constituant sa principale source d'eau, a bénéficié de **la réhabilitation de cette installation en un château d'eau de 5 000 litres équipé d'une pompe électrique immergée.**

Cette intervention a permis de sécuriser l'approvisionnement en eau potable, de renforcer les conditions d'hygiène et d'améliorer le bien-être de la communauté scolaire. **Au total, 452 personnes (élèves, personnel éducatif et administratif) bénéficient désormais de cette infrastructure, contribuant ainsi à un environnement éducatif plus sain et propice au développement des enfants.**



3.11 Appui à la pédiatrie de l'hôpital de Diourbel



Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de responsabilité sociale et de solidarité, la CAPE a apporté un appui humanitaire au service de pédiatrie de l'hôpital de Diourbel. Cet appui s'est matérialisé par un don de lait spécialement destiné aux enfants prématurés et aux nouveau-nés, une catégorie particulièrement vulnérable nécessitant une prise en charge nutritionnelle adéquate et continue.

À travers cette action, la CAPE contribue au renforcement des capacités du service de pédiatrie en soutenant les efforts du personnel médical et paramédical dans l'amélioration des conditions de soins.

Cet appui permettra de répondre aux besoins nutritionnels de soixante (60) enfants, favorisant ainsi leur croissance et leur survie dans les premiers jours de vie.

Ce geste solidaire illustre l'engagement constant de la CAPE en faveur de la protection de l'enfance, de la promotion de la santé et du bien-être des populations les plus vulnérables.



V. —

Représentations et participations



Au regard de sa position en tant qu'acteur incontournable dans le domaine de la protection de l'enfant, la CAPE a pris part à divers processus et rencontres initiés par ses partenaires, acteurs institutionnels, le secteur public ou privé et ONG nationales et internationales.

1. Elaboration de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD)



En janvier 2025, la CAPE a participé à l'élaboration du cadre stratégique, du dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la LPSP 2025-2029, organisé par la tutelle avec l'appui du projet canadien AT-RFP.

À travers les échanges constructifs, l'atelier a permis de définir trois (03) orientations stratégiques alignées à la Stratégie Nationale de Développement, d'élaborer

quatre (04) programmes budgétaires et de formuler un projet de vision sectorielle.

L'intervention de Madame le Ministre avait porté sur l'importance d'un système d'information performant, d'une meilleure coordination et d'une évaluation rigoureuse des programmes, ainsi que la validation politique et la finalisation du document de la LPSP.



2. Partage des observations finales des Comités avec les organisations de la Société civile



Sur invitation de la CONAFE, La CAPE a participé à l'atelier de partage des observations finales du Comité des Droits de l'Enfant (CDE) des Nations Unies de Genève et du Comité Africain des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CAEDBE) de l'Union Africaine avec les organisations de la société civile, en mars 2025 à l'hôtel AXIL. Le but était d'analyser les observations finales de 2024 formulées par ces derniers ainsi que celles de l'Examen Périodique Universel (EPU) concernant la situation des droits de l'enfant au Sénégal.

En collaboration avec l'UNICEF et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), cette rencontre a enregistré la participation des enfants qui ont pris part à l'ensemble du processus de rédaction de soumission et de présentation des rapports du

Sénégal par les organisations de la société civile.

L'objectif de l'atelier était de mobiliser les acteurs nationaux, notamment les organisations de la société civile, les représentants du gouvernement, les institutions nationales des droits de l'homme, la Médiature et les partenaires techniques et financiers autour de ces recommandations afin de contribuer à la mise en œuvre des droits de l'enfant au niveau du Sénégal.

Les travaux avaient porté essentiellement sur la mise à niveau des acteurs de la société civile intervenant dans le secteur de l'enfance sur :

- **les processus de soumission et d'examen des rapports produits par les Etats (CDE, CADBE, EPU) ;**
- **le dialogue avec les mécanismes des droits de**

l'enfant ;

- **le partage des observations finales des comités de suivi de la CDE (Février 2024), de la CADBE (Avril 2024) et de l'EPU (Mars 2024) avec les OSC ;**
- **l'identification de quatre (04) observations faisant sujets de préoccupations au niveau national et trois (03) en fonction des spécificités de la région pour le plaidoyer et leur intégration dans les plans d'actions des OSC ;**
- **l'établissement d'une feuille de route pour le plaidoyer et l'intégration des observations clés dans les plans d'actions des OSC.**

3. Assises nationales sur la Cybersécurité des ONG et Associations partenaires de mise en œuvre locale du Sénégal



La CAPE a également pris part aux assises nationales sur la cyber sécurité des ONG et Associations partenaires de mise en œuvre locale du Sénégal, organisées par SOS Villages d'Enfants au Sénégal, à l'Université des Sciences et Technologies Tamoro Touré de Dakar (UST) en avril 2025.

En collaboration avec le Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique, cette rencontre a été présidée par le Directeur

Général du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA), en présence du Directeur de SOS Village d'Enfants, du représentant de la Direction de Cryptologie de la Présidence de la République, la représentante du Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique, des représentants des ONG Internationales et associations locales partenaires de mise en œuvre de SOS Villages d'Enfants au Sénégal, ainsi que d'autres personnalités et experts.

Ces assises avaient pour objet de sensibiliser, d'informer et de renforcer les ONG et associations sur les normes de cybersécurité et promouvoir une collaboration entre les acteurs de la société civile, les experts techniques, les autorités gouvernementales en vue de porter le plaidoyer en faveur de la protection du secteur humanitaire, pour construire un écosystème numérique plus sûr et résilient au Sénégal.



4. Participation à l'atelier interne de partage du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de l'Équité (SNE)



En mai 2025, la CAPE a participé à l'atelier interne organisé par la Direction Générale du Développement Communautaire et de la Promotion de l'Équité (DGDCPE) de notre département à Diamniadio. L'atelier a réuni les structures du Ministère et s'inscrit dans le cadre du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de l'Équité (SNE). Il a permis de partager les résultats

des ateliers précédents sur l'équité sociale et territoriale, qui ont mis en évidence la nécessité d'une meilleure coordination, d'un suivi structuré et d'une territorialisation des interventions.

La présentation de la note conceptuelle a détaillé les cinq (05) phases clés du processus : préparatoire, opérationnelle, consolidation, validation et mise en œuvre. Les échanges ont permis

de recueillir des contributions importantes, notamment sur l'intégration des besoins des enfants et des groupes vulnérables, l'implication des ministères sectoriels dans le processus. Enfin, il a été convenu que chaque structure désigne un point focal pour le comité de pilotage (COPIL-SNE).



5. Participation de la CAPE à la 11e consultation internationale sur les lignes d'assistance pour enfants en Zambie



Sur invitation de Child Helpline International, la CAPE a participé à la 11e Consultation internationale des lignes d'assistance pour enfants (ICCH 2025) tenue en juin 2025 à Livingstone (Zambie), réunissant près de 300 acteurs autour de la santé mentale, de la prévention des violences et de la sécurité numérique des enfants. Cette participation a permis de valoriser l'expérience sénégalaise

de la ligne Allô 116, de renforcer le positionnement de la CAPE dans les dynamiques internationales de protection de l'enfance et de consolider des partenariats stratégiques. Les échanges ont mis en évidence l'ampleur des violences en ligne et des atteintes à la santé mentale des enfants, confirmant la nécessité de faire des lignes d'assistance des instruments durables de politique publique.

L'atelier « Voice Up Online » a ouvert des perspectives concrètes de renforcement des capacités des télé-conseillers, de déploiement de campagnes de sensibilisation sur les risques numériques et d'amélioration de la disponibilité et de la visibilité de la ligne Allô 116, notamment par un plaidoyer en faveur d'un service effectif 24h/24 et 7j/7.



6. Participation à la mission d'identification de mineurs sénégalais en situation irrégulière aux Îles Canaries (Espagne)

Dans le cadre de la coopération Sénégal-Espagne, le Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités a conduit une mission d'identification de mineurs présumés sénégalais en situation irrégulière aux Îles Canaries, en coordination avec les autorités locales et la représentation consulaire du Sénégal en juin 2025. **Au total, 81 mineurs ont été auditionnés ; 75 ont été identifiés comme sénégalais et 6 cas font l'objet de vérifications**

complémentaires, avec environ 50 disposants déjà d'une pièce d'identité sénégalaise.

La mission a mis en évidence des fraudes documentaires récurrentes (jugements supplétifs falsifiés, duplications d'actes de naissance, filiations inexactes), révélant des risques accrus pour la protection de l'enfance et l'existence de réseaux exploitant la vulnérabilité des familles.

Des recommandations ont été formulées, notamment :

- l'organisation d'une mission d'établissement de passeports ;
- le renforcement de la coopération avec les juridictions et l'état civil pour lutter contre la falsification d'âge ;
- la vérification systématique des actes via les consulats et l'intensification de la sensibilisation communautaire.

6. Célébration de la journée Mandela Day



En juillet 2025, La Journée du Mandela Day a été célébrée au centre GINDDI, en présence des autorités nationales et de l'Ambassade de la République d'Afrique du Sud. La CAPE a activement pris part à l'organisation en assurant la prise en charge

des journalistes pour la couverture médiatique de l'événement. Elle a également contribué à l'esprit de solidarité de la journée à travers un don de trois cent cinquante (350) kits remis aux détenus lors de la visite au Camp pénal et à Fort B.



7. Atelier de validation de la politique nationale d'éducation inclusive et spécialisée (PEIS)



Dans le cadre du processus de finalisation de la politique nationale d'éducation inclusive et spécialisée (PEIS), la CAPE, en tant qu'acteur engagé dans la prise en charge des enfants à besoins spécifiques, a répondu à l'invitation du Ministère de l'Éducation nationale en participant à l'atelier de validation institutionnelle du document stratégique. Cette rencontre s'est tenue en juillet 2025

à la Sphère ministérielle Habib Thiam de Diamniadio.

L'atelier avait pour objectif de parachever et d'approuver le document de politique devant orienter les futures actions en matière d'éducation inclusive et spécialisée au Sénégal. Il a réuni l'ensemble des parties prenantes concernées, notamment les syndicats d'enseignants, INEFJA, Centre Verbo-tonal, Centre

Talibou Dabo, Fédération des personnes handicapées, l'Association des parents d'élèves, ainsi que les partenaires à savoir, la Coopération italienne pour le développement, les organisations non gouvernementales telles que Sightsavers, Humanité et Inclusion, COSYDEP, et l'association Educ'autisme représentée par Madame Ndèye Awa DIEYE.



8. Séminaire de sensibilisation à la cybersécurité et à la protection des systèmes d'information du Ministère de la Famille de l'Action Sociale et des Solidarités



En août 2025, la CAPE a également participé au séminaire de sensibilisation sur la cybersécurité et la protection des systèmes d'information, organisé par la Direction Générale du Chiffre et de la Sécurité des Systèmes d'Information (DGCSSI) à la Salle de conférence du Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités.

Cette rencontre visait à renforcer la culture de cybersécurité au sein de l'administration, en mettant l'accent sur la protection des secrets

de l'État, la gestion des documents classifiés, et l'usage sécurisé des outils numériques.

Les participants ont été sensibilisés aux risques liés à la cybercriminalité et à la nécessité d'utiliser exclusivement des adresses professionnelles sécurisées.

La CAPE a présenté ses actions dans le domaine de la protection des enfants en ligne (PEL), soulignant les défis liés à l'accès non contrôlé des enfants à Internet et la nécessité d'une implication accrue

des parents. Elle a également plaidé pour le développement d'applications éducatives et sociales adaptées.

Ce séminaire avait permis d'approfondir la compréhension des enjeux liés à la cybersécurité et de renforcer l'engagement du ministère dans la protection de l'information et la promotion d'un usage responsable du numérique.

v



9. Atelier de réflexion sur le processus de renouvellement du Parlement National des enfants



La CAPE a pris part au processus de renouvellement du Parlement National des Enfants, rencontre organisée par la DPDPE en août 2025 à Saly, réunissant les principaux acteurs de la protection de l'enfance. L'atelier visait à relancer de manière inclusive et durable le Parlement National des Enfants afin de renforcer la participation citoyenne et l'expression des droits des enfants, conformément aux recommandations de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Les échanges, nourris par les contributions des enfants, des

institutions publiques, de la société civile, des partenaires techniques et financiers et du HCDH, ont permis de revisiter le cadre juridique et organisationnel du Parlement, de tirer des enseignements des expériences passées et d'identifier les besoins en matière de gouvernance, de financement et de suivi.

Les travaux ont abouti à des recommandations clés portant sur l'établissement d'un calendrier électoral clair, le renforcement des capacités des jeunes parlementaires, la mise en place

d'un mécanisme de mentorat et la garantie d'une représentation équitable des filles et des enfants en situation de handicap, posant ainsi les bases d'un Parlement National des Enfants plus inclusif et opérationnel.

Cette activité a contribué au renforcement des acquis de la réforme budgétaire et a doté le ministère de documents de planification et de performance fiables, en perspective du budget 2026.



10. Atelier de finalisation des travaux de l'actualisation et de l'amélioration du nouveau plan d'action de protection des enfants en ligne



En septembre 2025, la CAPE a pris part à l'atelier de réflexion sur l'actualisation du Programme d'Actions de Protection des Enfants en Ligne (PAPEL), organisé par le MCTN avec l'appui de l'ONUDC, à Saly. Cette rencontre, qui s'inscrit dans la continuité du processus lancé en 2018, avait pour objectif de mettre à jour le plan national en intégrant les évolutions du numérique, les normes internationales et les bonnes pratiques en matière de cybersécurité et de protection de l'enfance.

L'atelier a réuni autorités publiques, parlementaires, partenaires techniques et financiers, société civile, secteur privé et organisations communautaires. Les échanges ont

porté sur l'évaluation des acquis, l'identification des nouvelles menaces, l'harmonisation des initiatives et la définition d'une vision commune.

La CAPE a présenté ses actions en matière de Protection des Enfants en Ligne (PEL) :

- **renforcement de capacités des acteurs et des enfants,**
- **campagnes de sensibilisation de masse et digitales,**
- **mise en place du portail de signalement boleko.sn**
- **élaboration d'outils pédagogiques.**

Elle a également partagé ses perspectives, notamment l'adoption du projet de loi sur la PEL, l'amélioration du portail et le renforcement de la synergie

interinstitutionnelle.

La feuille de route issue de cette rencontre est structurée autour de cinq piliers stratégiques :

- **gouvernance,**
- **cadre juridique,**
- **c o m m u n i c a t i o n / sensibilisation,**
- **renforcement des capacités,**
- **prise en charge/protection des victimes.**

L'ensemble des acteurs a réaffirmé leur engagement à bâtir un environnement numérique plus sûr, inclusif et protecteur pour les enfants.



11. Participation à l'atelier de présentation de la note méthodologique pour la mise en place du Système Intégré de Suivi-Évaluation axé sur les résultats et sensible au genre (SISE)



La Direction de l'Évaluation des Projets et Programmes (DEPP) du Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités a organisé en septembre 2025, un atelier consacré à la mise en place du Système Intégré de Suivi-Évaluation (SISE) axé sur les résultats et sensible au genre, avec l'appui du PRIEEG. Cette rencontre a permis de présenter et valider la note méthodologique du SISE,

d'harmoniser les outils de suivi-évaluation, de réviser le Cadre de Mesure du Rendement (CMR) en l'alignant sur la LPS 2025-2029, de définir les indicateurs de performance, d'actualiser la cartographie des projets et programmes ainsi que d'adopter le guide d'assurance qualité des évaluations.

À travers cette méthode participative incluant théorie du

changement, choix des indicateurs et restitution des groupes, l'atelier a permis de consolider un cadre méthodologique robuste et de mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un dispositif modernisé de suivi-évaluation sensible au genre. Les prochaines étapes incluent une mission conjointe pour renforcer l'appropriation des outils et la finalisation du CMR par les programmes.



12. Participation à la célébration de la journée mondiale de la paralysie cérébrale



Dans le cadre de la Journée Mondiale de la Paralysie Cérébrale, la CAPE a participé en octobre 2025 à la cérémonie « Green October », organisée par l'AFEPIC au CICES. Cette rencontre, réunissant autorités publiques, partenaires, familles et spécialistes, a permis de mettre en lumière les défis liés à la prise en charge des enfants atteints de paralysie cérébrale et de formuler

des plaidoyers en faveur de structures spécialisées, d'une éducation inclusive, d'un meilleur accès aux soins, aux médicaments et aux appareillages. Les témoignages des familles ont souligné les coûts élevés et le manque de services adaptés, tandis que les experts ont insisté sur la nécessité d'une politique nationale renforcée. Le MFASS, représenté par le Directeur Général de l'Action Sociale, a réaffirmé

l'engagement de l'État à travers les politiques sociales existantes, la création de centres spécialisés et les programmes de réhabilitation, tout en proposant des mesures prioritaires pour mieux répondre aux besoins des enfants atteints d'IMC. Cette cérémonie a ainsi constitué un moment fort de sensibilisation et d'engagement collectif pour une prise en charge plus inclusive et efficace.



13. Atelier Régional pour la Cyber sécurité des ONG en Afrique de l'Ouest



À la suite de l'invitation de la Direction nationale de SOS Villages d'Enfants, la CAPE a pris part à l'atelier régional des ONG sur la cybersécurité tenu en septembre 2025 à Dakar, qui visait à présenter une stratégie régionale et un plan d'action en cybersécurité adaptés aux ONG en Afrique de l'Ouest.

Cette rencontre a permis de positionner la CAPE comme un acteur clé de la protection de l'enfance dans l'espace numérique, notamment à travers sa co-animation d'un panel sur les liens entre cybersécurité et droits de l'enfant.

Les échanges ont mis en lumière les vulnérabilités spécifiques des enfants en ligne, les responsabilités des ONG dans la sécurisation des données sensibles, ainsi que la nécessité de renforcer les mécanismes de signalement et de protection des données personnelles.

La participation de la CAPE a contribué à renforcer la sensibilisation des parties prenantes (institutions publiques, ONG et experts) aux risques numériques, à promouvoir de bonnes pratiques en matière de protection des données des enfants et à impulser une dynamique de

collaboration régionale.

L'atelier a débouché sur des recommandations majeures, notamment l'intégration de la cybersécurité dans les programmes de protection de l'enfance, le renforcement de la responsabilité des dirigeants d'ONG, l'appui à la souveraineté numérique des États et la mise en réseau des acteurs pour une réponse coordonnée et durable aux menaces numériques, consolidant ainsi la protection des enfants et la continuité des actions sociales à l'ère du numérique.



14. Forum annuel de dialogue entre producteurs et utilisateurs de statistiques sensibles au genre



En septembre et octobre 2025, la Cellule a pris part à la 3e édition du Forum annuel de dialogue entre producteurs et utilisateurs de statistiques sensibles au genre, organisé par le Ministère de la Famille en collaboration avec l'ANSD et ONU Femmes. L'événement, axé sur les thématiques « Genre et Santé », « Genre et changement climatique » et « Genre, mines et énergie », a permis d'évaluer l'écosystème

national des données de genre, de partager les résultats de l'étude Women Count et de mener des panels et travaux de groupe réunissant décideurs, chercheurs, société civile et partenaires techniques.

Les échanges ont porté sur les défis persistants liés à la production, la coordination et l'utilisation des données sexo-spécifiques, tout en identifiant des recommandations concrètes pour renforcer la

gouvernance statistique, améliorer la disponibilité d'indicateurs clés et promouvoir une planification publique plus inclusive.

Le forum s'est conclu par un engagement renouvelé des parties prenantes à mettre en œuvre une feuille de route opérationnelle et à consolider un système statistique durable au service de l'égalité de genre au Sénégal.



15. Journée de la célébration du 25e anniversaire de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité



La CAPE a pris également part à la journée de célébration du 25e anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, organisée par le département, sous le thème de la promotion de l'égalité des sexes et du leadership des femmes dans la prévention et la consolidation de la paix.

Cette rencontre, inscrite dans le cadre de la mise en œuvre du Plan

d'Action National Femmes, Paix et Sécurité (PAN-FPS) de deuxième génération, a réuni des acteurs institutionnels, communautaires et internationaux pour évaluer les progrès réalisés, identifier les défis persistants et renforcer la mobilisation autour de la participation des femmes et des jeunes aux processus de paix.

Les échanges ont mis en évidence le rôle central des femmes dans

la prévention des conflits, leur protection contre les violences, ainsi que la nécessité d'intégrer le genre dans les politiques publiques, réaffirmant ainsi l'engagement collectif en faveur d'une paix durable, inclusive et équitable.



16. Participation de la CAPE au Premier Forum Africain du Parlement de l'Enfant: un engagement réaffirmé pour les droits de l'enfant



En novembre, la CAPE a activement participé au premier Forum Africain du Parlement de l'Enfant, tenu à Rabat. **Cette rencontre continentale a constitué un cadre stratégique d'échanges sur la participation et la protection des enfants, réunissant 170 participants issus de 28 pays africains.**

À travers cette participation, la CAPE a contribué au

positionnement du Sénégal comme acteur engagé dans la promotion des droits de l'enfant. Les discussions ont porté sur des enjeux majeurs tels que l'éducation, la santé mentale, la lutte contre les mariages précoces, la protection des enfants en situation de rue, le travail des mineurs et la sécurité numérique.

Le Forum s'est achevé par l'adoption de la Déclaration de

Rabat, appelant au renforcement de la coopération africaine et à une meilleure intégration de la parole des enfants dans les politiques publiques. Cette participation a permis à la CAPE de consolider ses partenariats, de partager les bonnes pratiques nationales et de réaffirmer son engagement en faveur d'une Afrique inclusive et protectrice des droits de l'enfant.



17. Atelier d'élaboration de la cartographie des risques du Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et des Solidarités (MFASS)

La CAPE a honoré de sa présence, l'atelier d'élaboration de la cartographie des risques du Ministère de la Famille, tenu en novembre 2025 sur l'initiative de l'Inspection des Affaires Financières, avec l'appui de l'Assistance Technique à la Réforme des Finances Publiques. Cet atelier visait à doter le ministère d'un outil de maîtrise des risques afin de renforcer la performance, la

transparence et la gouvernance administrative et financière.

Les travaux ont porté sur le cadre juridique de l'audit basé sur les risques, la méthodologie MIRIS, l'identification, l'évaluation et la hiérarchisation des risques selon leur probabilité et leur impact, ainsi que sur des exercices pratiques par programme. Les échanges et travaux de groupe ont permis de produire les premières

cartographies sectorielles, d'identifier des risques majeurs liés aux programmes du ministère et de poser les bases d'un plan d'atténuation, contribuant ainsi à l'instauration d'une culture partagée de gestion des risques et au renforcement du contrôle interne au sein du MFASS.

18. Atelier de validation technique du deuxième Plan d'Action National de lutte pour l'éradication de toutes les formes de violences basées sur le genre (PANGVBG) et la promotion des droits humains



En décembre 2025, La CAPE a pris part à l'atelier de validation technique du deuxième Plan d'Action National de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (PAN VBG 2026–2030) à Thiès, organisé par la Direction de la Famille et des Groupes Vulnérables. Cette rencontre a réuni les acteurs institutionnels, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers afin d'examiner le pré-rapport du plan

visant l'éradication de toutes les formes de VBG et la promotion des droits humains, en tenant compte des enjeux émergents tels que les violences numériques, les violences obstétricales et les impacts des changements climatiques.

Les échanges et travaux de groupes ont permis d'analyser le cadre juridique et institutionnel, de renforcer les stratégies de prévention, de prise en charge des victimes et de communication

pour le changement social, ainsi que l'intégration d'une approche fondée sur les droits humains et des mécanismes efficaces de suivi-évaluation. L'atelier a formulé des recommandations visant à renforcer l'intersectorialité, l'harmonisation des instruments juridiques et la coordination des acteurs et a permis de consolider le document final en vue de sa validation institutionnelle et de son adoption politique.





VI. —

**Contraintes
et difficultés
rencontrées**

L'année 2025 a été marquée par des défis significatifs dans l'exécution des activités de la CAPE. Parmi les principales difficultés rencontrées figurent les contraintes liées à ;

- **L'insuffisance des ressources disponibles dans le secteur de la protection de l'enfant ;**
- **Ponction budgétaire ;**
- **L'accès difficile à l'information dans le domaine de la prise en charge des enfants ;**
- **Le faible effectif du personnel de la CAPE ;**
- **Insuffisance des ressources financières et humaines pour le fonctionnement interne de la CAPE (logistique, personnel etc.).**

1. Défis/ Perspectives

La protection de l'enfant constitue un enjeu majeur au Sénégal. Face à l'évolution constante des contextes sociaux, économiques et technologiques, la CAPE doit relever plusieurs défis pour assurer et garantir un environnement digne des enfants au Sénégal.

● Défis

- La mobilisation des ressources financières en vue d'améliorer le financement des interventions en faveur de la protection de l'enfance ainsi que l'extension et l'amplification de ces interventions ;
- Le renforcement de l'arsenal juridique de prise en compte des droits de l'enfant notamment sur la PEL et son application effective ;
- Conditions de prise en charge souvent précaires dans les centres et « daara » (nutrition, santé, hébergement, hygiène...) ;
- Manque d'accompagnement psychosocial, médical et familial pour les enfants ;
- Insuffisance de personnels formés (éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux, personnels de santé...) ;
- Persistance de normes sociales et pratiques préjudiciables (mendicité forcée, stigmatisation du handicap, violences...) ;
- Faible ancrage institutionnel des mécanismes territoriaux (CDPE, lignes de signalement, comités locaux, etc.) ;
- Coordination multisectorielle encore insuffisante entre acteurs étatiques, collectivités, CDPE, structures de prise en charge et ONG ;
- La promotion d'une communication appropriée dans les médias, axée sur les droits de l'enfant.

● Perspectives

En perspectives, la CAPE s'engage en 2026 à :

- Appuyer les enfants vulnérables et aux structures œuvrant dans le domaine de l'enfance ;
- Renforcer les capacités des acteurs des médias sur les droits de l'enfant ;
- Sensibiliser les relais communautaires sur la Protection des Enfants en Ligne (PEL au niveau des 05 départements de Dakar ;
- Tenir un panel de haut niveau sur la PEL pour interpeller les autorités sur les stratégies à mettre en place pour atténuer les risques encourus par les enfants dans l'environnement

numérique ;

- Organiser des campagnes de sensibilisation et d'information sur la protection des enfants en ligne au niveau des réseaux sociaux et sites web ;
- Procéder à l'évaluation des actions du programme PEL pour une mise à jour adaptée aux réalités du terrain et à l'évolution du numérique.

● Dans le cadre du partenariat CAPE-UNICEF :

- Tenir une formation des formateurs des enfants en situation de handicap sur la protection des enfants en ligne ;
 - Mener une campagne de sensibilisation au niveau de 10 établissements scolaires dans le département de Kédougou sur la protection des enfants en ligne, ainsi qu'à Dakar au niveau des établissements scolaires des cinq (05) départements de la région sur la PEL ;
 - Renforcer les capacités des téléconseillers de la Ligne 116 sur la protection des enfants en ligne ;
 - Organiser des activités sur la PEL lors des journées commémoratives (safety internet day) ;
 - Mettre en place et accompagner le fonctionnement d'une task force dédiée à la protection des enfants en ligne, incluant l'organisation régulière de rencontres de coordination ;
 - Organiser un atelier de renforcement des capacités des journalistes à Ziguinchor ;
 - Perspective dans le cadre du Projet d'Appui Institutionnel au Système de Protection de l'Enfance au Sénégal (PAISPES) Quelques perspectives majeures se dessinent pour la troisième phase du PAISPES:
 - L'appui au suivi des opérations de retour en famille ;
 - La mise en œuvre prochaine d'un plan de formation à l'intention des acteurs du Centre Ginddi et de la CAPE, afin de renforcer leurs compétences techniques et Organisationnelles L'Équipement du Centre Ginddi ;
 - La réception définitive et l'inauguration officielle de la réhabilitation du Centre Ginddi, qui marquera une étape symbolique et opérationnelle dans la transformation du dispositif national de protection ;
- Visites d'échanges croisés au Maroc et en Andalousie

Conclusion

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives dans la mise en œuvre des missions de la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE), en faveur de la promotion et de la protection intégrale des droits de l'enfant au Sénégal. Les actions menées ont contribué au renforcement des dispositifs institutionnels, opérationnels et communautaires, tout en consolidant le plaidoyer auprès des décideurs publics, des collectivités territoriales, des partenaires techniques et financiers ainsi que des organisations de la société civile.

À travers la mise en œuvre des programmes et initiatives phares, des résultats concrets ont été enregistrés en matière de prévention, de sensibilisation, de renforcement des capacités, d'appui direct aux acteurs et de coordination multisectorielle. Ces efforts ont également permis une meilleure documentation des enjeux émergents, notamment ceux

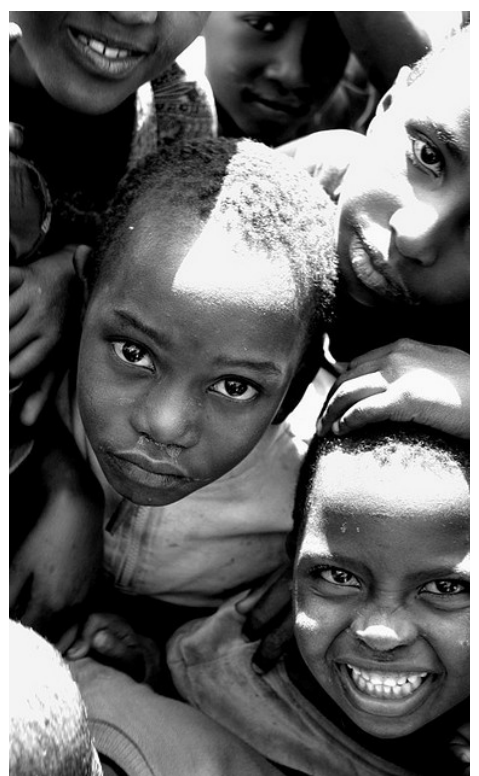
liés au numérique, à l'inclusion, au handicap et aux différentes formes de vulnérabilité sociale affectant les enfants.

Toutefois, malgré les acquis notables, plusieurs contraintes ont entravé la pleine réalisation du potentiel de la CAPE. Il s'agit notamment de l'insuffisance des ressources humaines, financières et logistiques, des difficultés d'accès à l'information, de la faible structuration de certains secteurs de prise en charge, ainsi que des défis croissants liés à la cybercriminalité et aux mutations rapides des contextes sociaux et technologiques. Ces limites appellent à un renforcement stratégique et durable des capacités institutionnelles, juridiques, budgétaires et opérationnelles.

Au regard des défis identifiés, les perspectives pour l'année 2026 s'inscrivent dans une dynamique d'accélération et de consolidation des acquis, autour de priorités stratégiques telles que la protection

numérique des enfants, la territorialisation des interventions, le soutien aux enfants et aux structures de prise en charge, le renforcement de la coordination interministérielle, la formation continue des acteurs, l'innovation sociale, ainsi que l'ancrage effectif des droits de l'enfant dans les politiques publiques nationales et locales.

En définitive, la CAPE demeure pleinement engagée à poursuivre et à intensifier ses actions, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs étatiques et non étatiques, ainsi que les partenaires techniques et financiers, afin de garantir un environnement protecteur, inclusif et résilient pour tous les enfants au Sénégal. La protection de l'enfant reste un impératif national et international qui requiert une mobilisation constante, une coordination renforcée et un investissement durable, au service de l'intérêt supérieur de l'enfant.



Pour un Sénégal digne
des enfants !





Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE)
Ministère de la Famille, de l'action sociale et des Solidarités
12, Avenue Léopold Sédar SENGHOR (ex siège de l'UNESCO BREDA)
BP : 4050-Code Postal : 10224